

BULLETIN D'INFORMATION POUR UNE UNIVERSITÉ SANS VIOLENCE SEXUELLE

Publié en juin 2018

POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

La Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (Loi) stipule qu'une politique distincte doit être adoptée au plus tard le 1^{er} janvier 2019. Cette politique doit avoir été élaborée par un comité composé d'étudiants, de dirigeants et de membres du personnel. Ce comité s'assure que la politique fasse l'objet d'une consultation auprès de leurs pairs et associations et syndicats respectifs.



Photo : UQO

Pour nous communiquer vos questions, vos commentaires ou vos idées relativement au projet *Pour une communauté universitaire sans violence sexuelle*, n'hésitez pas à nous les transmettre à l'adresse électronique suivante : projetusvs@uqo.ca

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

Pour l'élaboration de sa politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, l'UQO a choisi d'innover et de procéder à une pré-consultation. Cette pré-consultation, effectuée auprès de 51 groupes et individus, a permis de recevoir les préoccupations, les idées et les suggestions de divers groupes, de profiter de l'expertise en place, et de connaître l'avis de sa communauté universitaire sur les éléments que devraient contenir la future politique de l'UQO.

Pour l'appuyer dans cette pré-consultation, l'UQO a choisi de mettre à profit les connaissances d'étudiants-es en gestion de projet et de leur offrir l'occasion de vivre une expérience réelle et pratique, participant ainsi activement et concrètement à l'orientation stratégique « *Enrichir l'expérience étudiante* ».

C'est ainsi que l'UQO, à la suggestion d'un professeur, a travaillé de concert avec un groupe d'étudiants-es du cours MGP7180 - *Séminaire d'application*. L'objectif de ce cours étant de favoriser l'apprentissage de la pratique de la gestion de projet, cette collaboration a été grandement appréciée de part et d'autres :

« Le projet sur la pré-consultation a été une occasion pour nous de pouvoir mettre en pratique l'ensemble des connaissances acquises au cours de notre parcours universitaire. Notre équipe, composée de membres de différentes cultures, est fière d'avoir pu participer à ce projet d'actualité qui est un enjeu majeur touchant non seulement la communauté universitaire, mais toute la société canadienne, et même au-delà. »

Hoby H. Ralaimalala, Renée Royer, Sandra Kambou,
Moojang Kim et Eilidh Mekkaoui, étudiants-es en gestion de projet, mai 2018

Les résultats de cette pré-consultation seront fort utiles pour le *Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel*, responsable de l'élaboration de la politique. Ce comité permanent, prévu à la Loi et formé par le Conseil d'administration lors de sa rencontre du 11 juin dernier, est composé du secrétaire général ou son représentant et de six postes représentant la communauté universitaire. Au besoin, le comité permanent pourra s'adjoindre toute personne jugée utile à la réalisation de son mandat. Bien que les mécanismes de consultation seront déterminés par le comité permanent, nous pouvons déjà entrevoir certaines avenues, dont le processus formel de consultation de l'UQO ainsi que des rencontres avec divers groupes et membres de la communauté universitaire. Il est prévu que les activités de consultation débiteront à l'automne 2018. Nous vous tiendrons informés!

Source : Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche